

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 24 septembre 2021 pour le jeudi 30 septembre 2021 à 19h30.

Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 30 septembre 2021

N° 14

Présents : Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire.

M POMMERUEL Christian, Mme TRENTESAUX Claudine, M CARTE Claude, Mme TAVEL Cécile, Mme FRANCK Isabelle, M CARMINATI Alexandre.

Mmes FROMENT Josette, ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle, NAGA Cécile, POLIZZI Sylvie, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, JARNET Ludovic, RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, DUSSURGET Jean.

Excusés : Mesdames PERROT Isabelle, PONCETY Claire, BAILLY Delphine, Messieurs THEVENARD Sébastien et BOURGIER Jean-Jacques.

Mme Claire PONCETY a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M Jean DUSSURGET
Mme Delphine BAILLY a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme Gaëlle MICHAUD.
M Sébastien THEVENARD a donné pouvoir écrit en son nom à M Ludovic JARNET.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mme TAVEL Cécile est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 30 septembre 2021.

QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)

La question concernant les emplois permanents est reportée au prochain conseil

1.1. Modification du tableau des emplois permanents

La question concernant les emplois permanents est reportée au prochain conseil

1.2. Suppression d'exonération partielle de taxe foncière pour les immeubles neufs à usage d'habitation (N°2021/54)

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction,

reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation, à compter du 01 janvier 2022.

1.3. Vente de parcelles de terrain à Tréconnas. (N°2021/61)

Monsieur le Maire indique au conseil que M RICHARD Philippe a fait une proposition pour l'acquisition des parcelles cadastrées section AC n° 7 et 8 pour une surface totale de 1 398 m², situées en zone A du PLU (zone agricole). Monsieur le Maire propose de les céder au prix de 5 € ttc le m².

Accepte de céder à Monsieur RICHARD Philippe les parcelles cadastrées AC N°7 et 8 au prix de 5 € le m².

1.4. Candidature commune du dispositif « Petites villes de demain ».

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la candidature de la commune au dispositif « Petites villes de demain ».

La candidature est portée conjointement avec la Communauté d'Agglomération, et les communes de Montrevel-en-Bresse, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Trivier-de-Courtes.

Monsieur le maire informe le conseil que la communauté d'agglomération a recruté le chef de projet qui assura le pilotage, la mise en œuvre, la coordination et l'animation du dispositif. Le financement de ce poste est subventionné à 75% par les aides de l'Etat, et les 25% restant seront répartis entre les quatre communes concernées.

QUESTION N° 2 – Finances, Bâtiments Communaux, Forêt (C. CARTE)

2.1. Décisions Modificatives. (N°2021/57 et 2021/58)

Plusieurs ajustements budgétaires justifient ces décisions modificatives.

*Remboursement du solde d'une taxe d'aménagement suite à annulation d'un permis de construire de la SCI Kalys pour 3700€ au compte 10226

*Modification « affectation de compte » des dépenses d'investissement SIEA pour les travaux de la voie du collège, du parc municipal et de la place des anciens combattants.

Pour chacune de ces 3 opérations, une somme globale était affectée au compte 2312 en construction. Il n'y a donc pas de changement sur le budget alloué à ces opérations mais une ventilation entre les comptes 2312-constructions et 2041582-installations par le SIEA au compte 2041582 pour des montants respectifs de 20975.40€ ; 13871.80€ et 9289.28€

*Rachat terrain EPFL pour vente à ADAPEI derrière le collège. Nous avons affecté au budget une dépense brute de 167000€ correspondant au montant estimatif de rachat à l'EPFL des parcelles en tenant compte des annuités déjà effectuées. Cette opération est au final de 180000€ et le trésor public nous demande de faire apparaître les écritures comptables décomposées en dépenses et recettes comme suit : 215000€ au compte de dépenses d'investissement 2112 et -35000€ à déduire de la prévision de nos dépenses imprévues au compte 020.

Le Conseil approuve à l'unanimité les modifications budgétaires présentées

2.2. Tarifs d'élagage (N°2021/56)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'article L2212-2-2 du CGCT, qui stipule :

« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il exerce la police de la circulation en application de l'article L. 2213-1 afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

Monsieur le maire propose de mettre en place un tarif applicable aux travaux réalisés par le personnel communal, et mis charge du propriétaire si la situation référente à l'article L2212-2-2 se présentait.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer comme suit les tarifs d'élagage et d'entretiens de terrains réalisés par le personnel communal, à compter du 1er octobre 2021, à 80 € TTC de l'heure

2.3. Amortissement des subventions de la médiathèque (N°2021/55)

Monsieur le Maire informe le conseil que le mobilier de médiathèque a été réceptionné en 2020, et que les subventions correspondantes à cette opération ont été versées entre 2019 et 2021, pour un montant total de 34 136€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et sur proposition du Maire décide d'amortir sur 15 ans, à compter de 2022, les subventions accordées à l'aménagement de la médiathèque

2.4. Commission forêt du 03/09/2021

Tarifs (N° 2021/59)

Le montant de la part d'affouage était en 2020 de 35€. Au vu de la diminution importante constatée l'année dernière, (moitié des années précédentes), Il est proposé au conseil de maintenir le même montant pour 2021, afin de de conserver une dynamique d'affouagistes.

Commission forêt

Monsieur Claude CARTE rend compte de la commission forêt qui s'est réunie le 03/09 avec la participation de Loïc DUCROZET de l'ONF.

-En fin de mandat précédent, la commune avait décidé du reboisement de deux parcelles de bois (11 et 8) avec la plantation de 4000 plants d'essences feuillues multiples : chêne commun, charme, bouleau, châtaignier. La commune a perçu plusieurs subventions dont celle de REFOREST ACTION qui a versé 1€ par plant soit 4000€. En contrepartie, la société sollicitait un rapport de suivi mesurant les taux de reprise et les actions d'entretiens mises en œuvre, avec des photos des plants. Ce rapport a été réalisé par la commission. Grâce au temps pluvieux de cette année le taux de reprise est d'environ 80%.

-Monsieur Carte rappelle également l'action citoyenne réalisée par le Conseil Municipal d'enfants qui a planté environ une centaine de plants qui ont également très bien repris. Une matinée annuelle d'entretien et de découverte de ces plantations sera organisée pour les prochains élus du CME.

-La commission a ensuite parcouru la parcelle 9, lieu du chantier des affouagistes l'hiver dernier afin de valider la fin d'exploitation. La parcelle 20 remise aux affouagistes cet hiver sera, selon le nombre d'inscrits, suffisante en cubage.

Devraient être exploitées fin 2021 les parcelles 9, 20, 21, 22, 23, 17, 12, 13.

La commission s'est donc prononcée pour donner en exploitation par engins mécanisés sous couvert de l'ONF les parcelles 17, 12, et 13 afin de combler le retard tout en préservant des parcelles avec accessibilité pour les affouagistes.

QUESTION N°3 – Travaux, voirie, sécurité, cadre de vie **(A. CARMINATI)**

3.1. Commission travaux

M Alexandre Carminati rend compte de la commission travaux du 25 septembre.

-Place des anciens combattants : les végétaux seront plantés courant novembre

-Parc Bouvard : engazonnement, bancs, raccordement électrique ... en cours.

-Poids public : le béton désactivé a été posé, des barrières sont à poser pour que les véhicules ne stationnent plus devant le poids public.

- Petit patrimoine : un devis est en cours pour la restauration de la fontaine des cygnes.
- Installation de la fibre : la rue Jayr sera fermée plusieurs semaines.

QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)

4.1. Commission urbanisme du 28 septembre

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demande en date du 15 juillet 2021 de PATRICIA MAUGER INVESTISSEMENT
Sur un terrain situé rue des Pivoines
Parcelle(s) N° 941 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 674 m²
Pour la construction d'une maison d'habitation comprenant 2 logements jumelés en R+1

Demande en date du 30 juillet 2021 de SCI CEYZIMMO
Sur un terrain situé ZA En Domagne
Parcelle(s) N° 1869, 1870, 1828 & 2084 Section A située(s) en zone UXd
D'une superficie totale de 13271 m²
Pour la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment existant pour intégration d'une activité de plasturgie

Demande en date du 06 août 2021 de SAS LES ECURIES DU BUGEY
Sur un terrain situé Les Rochettes
Parcelle(s) N° 1530, 1443, 1444 & 1445 Section C située(s) en zone A
D'une superficie totale de 11257 m²
Pour la construction de 4 locaux à usage de gîtes

Demande en date du 06 août 2021 de Pierre CHICHOUX
Sur un terrain situé 15 route des Métras
Parcelle(s) N° 263, 422 & 304 Section AC située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1831 m²
Pour la construction d'un logement

Demande en date du 03 septembre 2021 de Gabriel TEODOREANU
Sur un terrain situé En Schall
Parcelle(s) N° 388 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1700 m²
Pour la construction d'une maison d'habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Demande en date du 21 juillet 2021 de Laurence FOREY
Sur un terrain situé 498 Route des soudanières
Parcelle(s) N° 26 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 645 m²
Pour la modification des points altimétriques de la la construction d'une maison d'habitation

Demande en date du 02 août 2021 de Didier BOYAT
Sur un terrain situé 386 rue du Général Léchères
Parcelle(s) N° 44, 585a & 586c Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1078 m²
Pour la création d'un atelier

Demande en date du 02 septembre 2021 de GIRARD Audric & CAPOSIENA Laurane
Sur un terrain situé 223 rue de la Gare
Parcelle(s) N° 414p Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1071 m²
Pour diverses modification d'aspect

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demande en date du 09 juillet 2021 de Julie BROCHAND
Sur un terrain situé 36 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 482, 3 & 483 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1368 m²
Pour la construction d'une terrasse et modification de la façade est

Demande en date du 16 juillet 2021 de Lilian CHIVAL
Sur un terrain situé 316 chemin de la Charbonnière
Parcelle(s) N° 1801 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1389 m²
Pour la construction d'une piscine

Demande en date du 17 juillet 2021 de Mélanie DUFOUR
Sur un terrain situé 777 chemin de la Gare
Parcelle(s) N° 150 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 745 m² pour la construction d'une piscine

Demande en date du 28 juillet 2021 de SCI LES SORBIERS
Sur un terrain situé 10 allée des Sorbiers
Parcelle(s) N° 384 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 894 m² pour la construction d'une piscine

Demande en date du 30 juillet 2021 de Pierre DURANT
Sur un terrain situé 14 allée de Bellevue Parcelle(s) N° 139 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 896 m²
Pour le remplacement d'une piscine existante

Demande en date du 02 août 2021 de Julie BROCHAND
Sur un terrain situé 36 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 482, 3 & 483 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1368 m²
Pour la division en vue de construire

Demande en date du 06 août 2021 de Nicole PIROD
Sur un terrain situé 246 rue du Général Léchères
Parcelle(s) N° 489 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 3512 m²
Pour la division en vue de construire

Demande en date du 06 août 2021 de Olivier MASSET
Sur un terrain situé 1561 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 169 & 212 Section AD située(s) en zone Nh
D'une superficie totale de 20607 m²
Pour l'édification de deux murettes

Demande en date du 23 août 2021 de Bérengère TRENTESAUX
Sur un terrain situé 3 place Jean Moulin
Parcelle(s) N° 895 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 719 m²
Pour l'isolation par l'extérieur, la pose de volets roulants et la démolition du balcon

Demande en date du 23 août 2021 de Bérengère TRENTESAUX
Sur un terrain situé 3 place Jean Moulin
Parcelle(s) N° 895 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 719 m²
Pour l'édification d'un mur de clôture

Demande en date du 23 août 2021 de Julien BESSON
Sur un terrain situé 47 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 1457 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 474 m²
Pour la réfection de la toiture en tuiles Delta 10 rouge nuancé

Demande en date du 02 septembre 2021 de Romain MICHAUD
Sur un terrain situé 364 route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 869 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 774 m²
Pour la construction d'un abri de jardin et d'un mur de clôture

Demande en date du 06 septembre 2021 de Laurent PERNEZ
Sur un terrain situé 165 chemin de Schall
Parcelle(s) N° 376 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 840 m²
Pour la création d'une cave sous le local technique piscine

Demande en date du 06 septembre 2021 de Christelle HENZER
Sur un terrain situé 6 rue Jean Bouin
Parcelle(s) N° 242 Section AB située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1170 m²
Pour la construction d'un abri de jardin

Demande en date du 07 septembre 2021 de Farid BEKRAR
Sur un terrain situé 5 impasse du Cep
Parcelle(s) N° 456 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 783 m²
Pour la peinture de diverses façades

Demande en date du 15 septembre 2021 de Aurélien HODAN
Sur un terrain situé 5 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 80 & 486 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 237 m²
Pour la pose de volets roulants

Demande en date du 17 septembre 2021 de Robin CATTET
Sur un terrain situé 568 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 330 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1468 m²
Pour la réfection de la toiture et pose d'un vélux

Demande en date du 18 septembre 2021 de Edith BOYER
Sur un terrain situé 15 impasse du Pressoir
Parcelle(s) N° 54 Section AH située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 72 m²
Pour la réfection de la toiture avec pose d'un puit de lumière

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande en date du 06 juillet 2021 de Maître Benjamin DUMONTET
Sur un terrain situé 40 avenue du Revermont
Parcelle(s) N° 941 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 674 m²
SARL ANDRIEU / SARL PATRICIA MAUGER INVESTISSEMENT

Demande en date du 07 juillet 2021 de Maître Anne DI GUARDO-ETIEVANT
Sur un terrain situé 44 rue des Orchidées
Parcelle(s) N° 577 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 823 m²
VENTE DRIVES / ABELLA _ BEAL

Demande en date du 26 juillet 2021 de SCP VIEILLE, TANDONNET, ADRIEN
Sur un terrain situé L'Épinet
Parcelle(s) N° 286, 288, 911, 914 & 915 Section D située(s) en zone UB & N
D'une superficie totale de 3429 m²
VENTE BUREL / REVEL

Demande en date du 06 août 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 12 rue Jayr
Parcelle(s) N° 291 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 204 m²
VENTE PESENTI / SALMON

Demande en date du 10 août 2021 de Anne DI GUARDO-ETIEVANT
Sur un terrain situé 7 allée de la Marcellière
Parcelle(s) N° 249 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 586 m² VENTE SALOM / FAJARDO

Demande en date du 24 août 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 316 chemin de la Charbonnière
Parcelle(s) N° 1801 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1389 m² VENTE CHIVAL / LE TIRRAND

Demande en date du 04 septembre 2021 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé Le Morenoz
Parcelle(s) N° 158 Section AM située(s) en zone 1AU3
D'une superficie totale de 212 m²
VENTE PATEL / PELLEGRIN

Demande en date du 04 septembre 2021 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé En Pleury
Parcelle(s) N° 731 & 733 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 724 m²
VENTE PATEL / PELLEGRIN

Demande en date du 14 septembre 2021 de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 9 allée des Ecureuils
Parcelle(s) N° 456 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 687 m²
VENTE SCI HEDERA / PEZZOTTA

Demande en date du 15 septembre 2021 de Maître Mathias FOURNERON
Sur un terrain situé 82 rue des Cavets
Parcelle(s) N° 421 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 608 m² VENTE SIRAND / BONNAVENT _ LONG

Demande en date du 17 septembre 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 12 allée de Bellevue
Parcelle(s) N° 138 Section AD située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1536 m²
VENTE BERTEAUX _ DESMARIS / GUY _ HAVARD

Demande en date du 20 septembre 2021 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé La Fontaine
Parcelle(s) N° 437 Section AI située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 96 m²
VENTE SCI REVERMONT CRÉATIONS / PERNEZ

QUESTION N° 5 – Vie scolaire, associations enfance (C. Trentesaux)

5.1. Point sur la rentrée scolaire

Mme Claudine Trentesaux fait le point sur la rentrée scolaire, laquelle s'est déroulée dans de bonnes conditions, excepté le problème de la progression des effectifs de l'école maternelle.

- En élémentaire :

8 classes pour 187 élèves soit une moyenne de 23,7 élèves par classe. Situation plutôt confortable.

25 élèves en CP avec Mme Costechareyre
10 CP et 11 CE1 soit 21 élèves avec Mme Jobazé
13 CE1 et 10 CE2 soit 23 élèves avec Mme Montchalin
11 CE1 et 11 CE2 soit 22 élèves avec Mmes Chabert et Maginette
16 CE2 et 7 CM1 soit 23 élèves avec Mmes Chanel et Daniel
9 CM1 et 15 CM2 soit 24 élèves avec Mme Tissot
8 CM1 et 17 CM2 soit 25 élèves avec M. Jaillot
8 CM1 et 16 CM2 soit 24 élèves avec M. Dreno
A noter 48 CM2 partiront au collège l'année prochaine.

- En maternelle :

Importante rentrée puisque 123 élèves sont rentrés le 2 septembre pour 4 classes soit une moyenne de 30,75 élèves par classe
31 PS avec Mme Assouley
31MS et GS avec Mme Chanel
30 Ps et GS avec M. Olivier
31 MS et GS avec Mme Grozel

Une ouverture de classe a été demandée après de la direction des services académiques à l'initiative de la mairie à l'approche de la rentrée, une fois les effectifs définitifs connus. Cette même demande a également été formulée par le directeur ; les parents d'élèves ont exposé des banderoles autour de l'école pour avertir de la surcharge des classes, et Mme l'Inspectrice de circonscription a rencontré M. le Maire, mais aucune ouverture de classe n'aura lieu cette année, faute de disponibilité de professeur d'école supplémentaire.

De ce fait le directeur demande que l'ATSEM à mi-temps puisse venir à temps complet sur l'école. Toute l'organisation des services est donc à revoir et notamment les fiches de poste de chacune.

D'autre part l'année dernière il y avait très peu d'enfants inscrits à la garderie le matin (ceci pour différentes raisons et entre autres le télétravail des parents), il avait donc été décidé de regrouper le matin tous les enfants dans la même garderie. Or cette année une moyenne de 35 enfants fréquente la garderie de 7h30 à 8h30. Il faut donc rouvrir cette heure de garderie pour les maternelles et recruter du personnel.

Quant à la cantine : c'est le même phénomène puisqu'actuellement plus de 210 repas sont servis chaque midi (180 l'année dernière). Beaucoup d'enfants de maternelle mangent au restaurant scolaire (environ 75). Actuellement il y a 3 personnes pour les servir, une 4ème personne serait donc la bienvenue.

La nouvelle organisation sera effective pour la rentrée de Toussaint.

Mme Trentesaux remercie ceux et celles qui proposent leur aide pour pallier les absences notamment sur le temps méridien.

Merci à M Romuald Richonnier qui a remis en état la fontaine de l'école élémentaire.

Fin août tout le personnel de l'école a reçu la formation aux gestes de premiers secours.

5.2. Aire de jeux de l'îlot Bouvard

Les membres de la commission scolaire se sont rendus sur place pour étudier le site et l'emplacement possible des jeux.

Une rencontre est prévue en octobre pour déterminer les lieux les plus judicieux. Les jeux ont été choisis en concertation avec les élus du conseil municipal d'enfants.

5.3 Elections du conseil municipal d'enfants

Mme Josette Froment informe le conseil municipal que l'élection du prochain conseil municipal des enfants aura lieu le 21 octobre.

5.4 Sou des écoles :

Monsieur Jean Dussurget présente le compte rendu de l'assemblée générale du sou des écoles.

QUESTION N° 6 – Sport (C. TAVEL)

6.1. Comptes-rendus des assemblées générales des associations sportives.

Mme Cécile TAVEL présente le compte rendu des assemblées générales auxquelles elle a assisté : Olympique Sud Revermont (OSR 01), Aïkido du Revermont, Gym volontaire des Retraités, Rythme-danse

QUESTION N° 7 – Associations culturelles, bibliothèque, actions patrimoniales, événementiel (I. FRANCK)

7.1. Bilan du street Art

La commission présente un retour en image par un PowerPoint du Street Art du 19/09/2021. Mme Franck remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

7.2. Réunion de la médiathèque

Mme Isabelle Franck rend compte de la réunion de la médiathèque du 15/09/2021

Le programme d'animations des 3 prochains mois est riche et varié.

L'exposition Street Art est prolongée jusqu'au 25/10 notamment pour accueil des classes avec vidéo diffusée durant les permanences. L'atelier Pixel Art organisé à l'occasion du Street Art a rencontré un vif succès, atelier complet.

Les animations Bébés Bouquine continuent au rythme habituel de 1 fois/mois avec une jauge de 15 personnes maximum

Une activité Jeux Vidéo sera proposée durant les vacances de la Toussaint

Mois du film documentaire avec le « dernier jour de Shibati » de Hendrick Dusollier. Le réalisateur sera peut être présent le 19/11 pour présenter son documentaire. Réflexion d'une animation sur le même thème.

Le prochain apéro concert aura lieu le 04/12 à 11h30 avec Ziaa

Différentes idées de calendrier de l'Avent virtuel, d'ateliers manuels avec les enfants sont en réflexion
La nuit de la lecture est programmée du 20 au 23/01/2022

La rentrée de la médiathèque s'est faite avec l'obligation de contrôle du Pass sanitaire. La commune a donc investi dans l'achat d'une tablette pour le contrôle. Il y a eu quelques regrets exprimés mais les contrôles se passent bien dans l'ensemble. Quelques craintes néanmoins pour l'obligation de Passe sanitaire pour les + 12 ans à compter du 30/09. Pour les usagers qui n'ont pas de passe sanitaire, la médiathèque continue de proposer la commande à emporter. Les quelques utilisateurs remercient vivement la médiathèque de proposer cette solution alternative. A noter: aucun remboursement ne sera effectué sur la cotisation des usagers extérieurs en cas d'absence de passe sanitaire.

7.3. Commission communication

Mme Isabelle Franck rend compte de la commission communication du 22/09

Site Internet : La construction du site internet est bientôt terminée. M Ludovic Jarnet a fait un important travail de mise en page. Il manque encore quelques contenus. L'objectif est de présenter le nouveau site lors de la soirée des vœux.

Finalisation de l'ensemble du contenu en novembre pour envoi au service de l'Agglo pour relecture fin novembre. Mme Marjorie Bourdin vient en renfort pour transférer les contenus de l'ancien site vers le nouveau.

Bulletin Municipal

La commission a élaboré le sommaire du prochain bulletin municipal

Objectif : Ecritures des articles à effectuer pour envoi à l'imprimerie courant novembre, pour une distribution pendant les congés de fin d'année.

Point panneau lumineux

Une formation a été effectuée le 07 septembre en mairie.

Le panneau est beaucoup plus simple à utiliser que l'ancien. Tout est modulable et programmable. La luminosité a été réduite la nuit. Reste quelques problèmes de connexions à régler. Des consignes ont été données aux associations désirant publier sur le panneau afin que l'image soit lisible (Pas trop de texte, Image en gros plan, pas trop chargé, choix des couleurs)

Page Facebook

La page Facebook fonctionne bien, elle compte aujourd'hui 855 abonnés

La commission rappelle l'importance des contributions extérieures et demande à tous les adjoints mais aussi conseillers de ne pas hésiter à proposer les publications pour enrichir la page. Quelques rappels : Pas de publication commerciale, toutes les initiatives associatives locales sont les bienvenues, si possible pas de texte sans photo.

Les publications sont envoyées sur la boîte mail de la commune à l'attention de Mme Isabelle Franck celle de Marjorie avec en objet « Demande publication Facebook »

7.4. Informations diverses

La Fête de la Grand Margot aura lieu le 10 octobre à partir de 10 h avec cette année un marché de producteurs place Lalande

QUESTION N° 8 – Questions diverses

8.1. Demandeurs d'emploi

	H	F	Indemnisables	Non indemnisables	Total
<u>Septembre 2021</u>	74	69	118	25	143

8.2. Demandeurs d'emploi

Les prochaines séances du Conseil municipal sont fixées comme suit :

- jeudi 4 novembre à 20h30
- jeudi 16 décembre (horaire à déterminer)

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,